

Certificat d'authenticité

Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier-expert auprès du parquet de Bruxelles, examine ce jour un archet de violoncelle; je certifie qu'il est une œuvre authentique dans toutes ses parties principales de l'archetier :

Etienne PAJEOT vers 1825

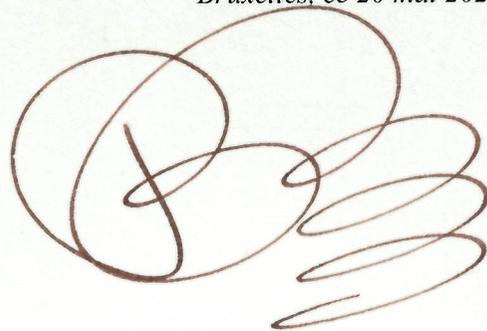
La baguette est rabotée ronde dans un séduisant bois de pernambouc veiné de couleur brun marron.

La tête, fluette, élancée sur le devant, est le modèle connu et représentatif du travail de cet auteur.

La hausse, ébène et argent, est classique avec talon rond, simple grain de nacre et à montage bois sur bois comme il se doit à cette époque. Son bouton est à viroles argent montées sur ébène.

Travail admirable par un des archetiers les plus doués et aujourd'hui le plus admiré de l'école de Mirecourt de la première moitié du 19^{ème} siècle. Archet marqué au fer sur la baguette au-dessus de la hausse de la marque « Pajeot.» bien connue de son auteur, et à ce jour en excellent et rare état de conservation. Photos jointes.

Bruxelles, ce 20 mai 2020.



Certificat numéro -20268-

Guillaume à Bruxelles



Guillaume à Bruxelles

Guillaume à Bruxelles



Guillaume à Bruxelles